



### Etape 3 - De Fos sur Mer (Marais salants) à Martigues (Jonquières)

**19 km – 4 h 45**  
**Pas de balisage**

**1** Traverser tout droit entre l'étang et les anciens marais salants Au bout, prendre à droite, au niveau de la carrière suivre l'épingle à cheveux à gauche puis revenir à droite pour contourner les tas de matériaux extraits. Après la carrière prendre la seconde piste à droite pour cheminer parallèlement à la voie ferrée. Après la barrière, aller à gauche puis passer le feu à droite, remonter le Chemin du Canal du Roy, à gauche aller au rond-point, première sortie passer sous le pont, longer le canal de navigation de Fos sur Mer à Port de Bouc jusqu'au pont de chemin de fer. Jonction avec le GR® de Pays 2013.

### Balisage Jaune/Rouge

**2** Monter sur la passerelle. Au bout, passer sous le pont, (la traversée des voies est strictement interdite), monter à droite et se diriger tout droit vers le stade. Aux cyprès, tourner à droite, passer le feu tricolore et sous le tunnel de la voie ferrée. Au panneau stop, face à l'étang de Berre, tourner à gauche. Juste avant le second parking, suivre le chemin du littoral à droite. Traverser un petit parking, rester sur le chemin du littoral en suivant les pipelines d'éthylène, saumure, oxygène, azote, hydrocarbure et retrouver l'avenue.

**3** Traverser en face, en direction de l'espace boisé entre les habitations, passer sous la route, plus loin traverser la rue et faire le tour du port par la gauche.

**4** Après le pont blanc au dessus du canal, descendre à droite le Quai de la Liberté. Au rond-point, aller à gauche dans l'avenue Gérard Baudet vers le port de pêche, le longer et le dépasser. Au bout de l'avenue, après un cabanon, franchir à gauche la voie ferrée, puis monter à droite, rester sur la route qui traverse une friche industrielle.

**5** Au panneau stop, prendre à droite la D 50 vers la Z.A. La Gafette. Au rond-point, prendre la seconde sortie, passer dans le tunnel sous les voies ferrées. Au rond-point John Vella, suivre la première sortie vers Croix Sainte. Entrer dans Martigues par la route de Port de Bouc. Au rond-point suivant, suivre la deuxième sortie, avenue du Mas de Saint-Jean. A l'autre rond-point, prendre la première sortie Allée des Ajoncs, puis continuer tout droit sur l'Allée du Mas de Pouane.

**6** Longer les équipements de loisirs et filer tout droit dans la voie piétonne vers le tunnel qui passe sous la N 568.

**7** Poursuivre à droite sur le Chemin des Fabriques. Au panneau stop, aller à gauche en direction du crématorium. Au carrefour, monter à droite sur le boulevard du Groupe Manouchian, au rond-point sortir à la deuxième sur le boulevard Marcel Paul. Le suivre sur 1 km. Au bout, descendre à droite sur le boulevard des Rayettes.

**8** Suivre les grilles à droite jusqu'à l'hôpital. Au rond-point, monter dans la troisième sortie, boulevard des Capucins. Il s'oriente à droite. Au niveau des logements « Notre Dame des Marins », prendre le chemin qui monte à gauche dans la colline, rejoint la piste à droite, contourne un pylône, après une ruine de bunker, monter droit jusqu'à la route. Virer à droite vers la Chapelle Notre-Dame de Miséricorde dite Notre-Dame des Marins.

**9** Contourner la chapelle par la droite, au bout de la voie caladée, descendre l'escalier et le chemin étroit à droite. Au carrefour, suivre le second chemin plus large à gauche qui passe en balcon au dessus des garages. Laisser le sentier d'accès au moulin à droite et aller à gauche. En sortie de virage, filer tout droit à droite. A l'intersection, suivre la piste à droite. Franchir la barrière à droite, virer à gauche pour traverser l'avenue de Canto Perdrix, poursuivre tout droit dans le petit bois en face. Continuer tout droit entre le centre social Jeanne Pistoun et le stade, emprunter le tunnel piétonnier en face et monter le talus boisé à gauche pour descendre l'avenue Francis-Turcan. Au feu tricolore, poursuivre à droite. Au rond-point de la station-service, prendre la seconde sortie, traverser tout droit la zone commerciale et la D 5 pour continuer sur le boulevard du Touret de Vallier. Au niveau du stade dans un virage à gauche, avant une petite pinède, partir à droite pour retrouver le bord de l'étang de Berre. Traverser l'école de voile, monter le long du grillage.

**10** Suivre le rivage légèrement en surplomb jusqu'au jardin de Tholon. Le traverser et remonter à gauche l'avenue Mozart, au bout aller à gauche. Au rond-point, sortir à la deuxième, avenue du Président Salvador Allende. Après le n° 28, quitter la route pour rattraper la promenade aménagée le long de la berge, traverser le parc de La Rode, le square et la place des Aires.

**11** Franchir le pont fixe du canal Baussengue à gauche puis le canal Gallifet par le pont basculant, suivre le quai Général-Leclerc. Après l'agence immobilière et les opticiens, traverser à droite la place des Martyrs. Au niveau du bureau d'assurances, filer à gauche sur l'avenue Frédéric-Mistral. Après le n° 32, s'enfiler à droite dans la discrète traverse Joseph Barthélémy.